

**Objet : Minute de silence ce vendredi 16 mars 2012 - Hommage aux victimes du tragique accident de car survenu à SIERRE**

**Réseaux : TOUS**

**Niveaux et services : TOUS**

**Période : Le vendredi 16 mars 2012**

- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des Académies subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Jean-Pierre HUBIN Administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique		
<b><u>Destinataire</u></b>	- CPMS - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit		
<b><u>Contact</u></b>	J. MIEVIS 02/690.80.22		
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	NON		

<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	/
<b><u>Objet</u></b>	MINUTE DE SILENCE

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages : 1**

**- annexe :**

Bruxelles, le 15 mars 2012

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

Suite au tragique accident de car survenu mardi soir à Sierre, en Suisse, les établissements d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus, sont invitées à observer une minute de silence **ce vendredi 16 mars à 11h** en hommage aux victimes de ce drame national.

Proposé en concertation avec Monsieur Pascal Smet, Ministre de l'enseignement flamand, ce moment de recueillement vise à exprimer le profond soutien de l'ensemble de la communauté éducative du pays envers les familles et les proches des enfants et accompagnants, particulièrement éprouvés en ces moments douloureux.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**